



Sos Chats Libres

Brèves de Gamelle n° 30 - Janvier 2015



Stérilisation, tatouage et protection des chats errants qui acquièrent ainsi, dans le cadre de la loi du 6 janvier 1999, le statut de chats libres.

Chers amis des chats,



A tous points de vue, l'année 2014 a été chargée. Au printemps, notre bateau coulait sous le poids des dépenses et nous avons dû arrêter tout, même les urgences. Heureusement, le soutien de nos adhérents nous a remis à flot, et nous ne saurions trop les en remercier.

S'efforcer de fonctionner avec rigueur, exposer comment l'argent collecté est utilisé, ne sont pas les principes éculés d'une morale surannée, mais les bases d'une confiance qui apporte à l'association les moyens d'agir.

Imaginez ce que représente en amont la stérilisation-tatouage de 724 chats et chattes sur tout le département, les lourdes factures de soins pour des malades, des blessés dont l'histoire de Lewis offre un exemple parmi beaucoup d'autres. Ainsi Ibis, petite chatte martyre aux pattes brisées, si bien guérie par nos vétérinaires, et choyée maintenant.



La générosité de la Fondation 30 Millions d'Amis, l'Association Bourdon, ont leur part dans l'ampleur de notre action. Grâce à des partenariats avec la SPA de Marsac qui nous a puissamment soutenus en 2014, des groupes importants ont pu être stérilisés aux Eyzies, et à Brantôme et surtout Périgueux, avec l'aide des mairies.



A Chamiers, où perdurait un lancinant problème de chats errants aux HLM de la rue Eugénie Cotton, Périgueux-Habitat a subventionné la campagne de stérilisations et encouragé les bénévoles accablées sur le terrain. Fait historique, Périgueux-Habitat a établi un bail officiel faisant les chats locataires, à titre gratuit, d'un espace à eux, où les bénévoles, enfin soulagées, les nourrissent sans voir les assiettes retournées et les chats pourchassés, où ceux-ci peuvent dormir tranquilles et sortir en empruntant leur échelle privée. Réussite exceptionnelle ! Unique !! Exemplaire !!! Aux Vignauds et aux abords du Palio à Boulazac, de petits abris tiennent la marmite au sec.

Justement, cette marmite, il faut bien la remplir. Opérations-cadys à Auchan avec la SPA, aux Intermarchés, aux Jardilands, mais aussi vide greniers, marchés de nuit et même un de Noël. L'association complète en achetant de la nourriture pour aider les bénévoles débordées par l'appétit des convives. Toujours très apprécié, le calendrier 2015 de Bernard Vercruyce part si bien qu'il n'en reste presque plus. De même les profits de la Chat-Boutique sont une ressource bien utile.

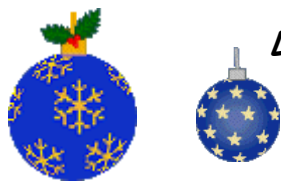


Saluons en conclusion le vote de la loi qui reconnaît aux animaux le statut d'êtres sensibles. Si elle ne change pas grand-chose dans l'immédiat, les politiques se sont enfin aperçus qu'un individu qui discute, se vexe, soigne votre stress mieux qu'un médecin, exige son dîner et vous comble de caresses au lit (oh !) n'a rien à voir avec une chaise bien qu'elle aussi ait 4 pattes.

Que la nouvelle année vous soit heureuse et que les chats le soient aussi.

La Présidente : Patricia Combeau

Retrouvez-nous sur : www.soschatslibre.org





Invitation à l'Assemblée Générale

La Présidente et les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015 et ont le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de l'association Sos Chats Libres qui se tiendra le samedi 7 février 2015 à 14 h 30, avenue du Général de Gaulle, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Chamiers.

Ordre du jour :

- . Rapport moral de l'année 2014 par la Présidente sur les activités de l'association.
- . Rapport financier présenté par la Trésorière, approbation des comptes et questions diverses.



Comme les autres années, la réunion se terminera par le verre de l'amitié que les membres du Conseil d'Administration se feront un plaisir de vous offrir. Nous vous attendons nombreux.



Bon pour pouvoir à découper ou à recopier

Je, soussigné(e)..... donne pouvoir à M pour me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association Sos Chats Libres, qui se tiendra le samedi 7 février 2015 à 14 h 30, avenue du Général de Gaulle à la salle du conseil municipal de la Mairie de Chamiers.

Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir » et document à retourner à Sos Chats Libres, Maison des Associations - 12 cours Fénelon - 24000 Périgueux.

 Signature ...



Les dernières nouveautés de la « Chat-Boutique » de notre site internet



Les magnets « Berlioz » et « Fangio » ...

Deux nouvelles séries de cartes, l'une intitulée « Tout blanc » avec une citation de Lilian Moore et l'autre « Black and White », une carte dédiée aux vœux du nouvel an ...

Deux nouveaux marque-pages sur les mêmes thèmes que les 2 cartes ci-dessus ...

Sans oublier la rubrique des « Chats en laine » ...

Ainsi que notre calendrier 2015 superbement illustré par Bernard Vercruyce, peintre connu et reconnu pour son art animalier.



Retrouvez-nous sur : www.soschatslibres.fr



Explication avec mon chat



Non, non, non, non et non. Je vous en prie, quittez ce masque d'ingénuité. Je sais tout et nier serait inutile... Pire ! Serait aggraver votre cas si faire se peut encore. Qui a pris le morceau de fromage de tête ? Vous ne le savez pas ? Alors, pourquoi ronronniez-vous de plaisir, la langue juteuse en sortant de la cuisine tout en évitant de rencontrer mon regard ? J'ai tout de suite senti qu'il y avait quelque chose de pas très clair là-dessous. Avouerez-vous enfin ?

Non ?

C'est très bien...



Je vous avais considéré jusqu'alors comme mon fils, oui, mon fils, avec tout ce que cet état comporte de droits... et de devoirs. Les droits, vous les avez pris, sans sourciller, avalant facilement, comme en vous jouant, le contenu débordant de la gamelle journalière, gagné à la sueur de mon front. Je ne vous le reproche pas, non, oh ! non, je ne faisais que mon devoir, moi, et vous ? Lâchement, perfidement, profitant d'une courte absence, vous avez dérobé ce morceau de fromage de tête ! Et vous souriez, ma parole ! Je vous en prie, arrêtez, ou je crains de ne pas pouvoir plus longtemps conserver mon sang-froid.



Monsieur... ! Chat... ! Puck... ! Puisque tel est le prénom que vous a donné votre mère, regrettez-vous au moins votre acte ? Savez-vous ce que je pourrais faire ? Je vais vous le préciser : vous ouvrir toute grande la porte qui donne sur la cour et vous dire : « Adieu, je vous déshérite, je vous renie à jamais ! »



Que ferez-vous alors ? Vous redeviendrez ce misérable animal tordu et sale, maigre comme un pauvre clou, minable minet dont la mine minée par la souffrance faisait peine à voir. Vous rappelez-vous ce jour où mon épouse vous a fait entrer, vous couvrant de caresses, et vous donnant ensuite une soucoupe de lait tout en vous soutenant dans ses mains, tellement vous étiez las et faible ? Savez-vous combien elle vous aime aussi ? Et si je lui disais ce que vous avez fait, hein ?



Ah ! non, je vous en prie, n'ayez pas cet air triste et ne pleurez pas, surtout, ou alors je vais pleurer aussi... Guiliguilugili... Allons, souriez, n'y pensez plus... Le morceau de fromage de tête, eh bien !... Je dirai que c'est moi qui l'ai mangé !

A. Millêtre



Ne nous oubliez pas ! Minous, minettes, chatons, jeunes ou plus âgés, nous méritons tous d'avoir un toit et une famille ...

Venez vite consulter nos annonces dans la rubrique des « minous à adopter » de notre site internet.



LEWIS



« Mon histoire commence plutôt mal... Né fin septembre, j'ai un frère et une sœur peut-être ? Je ne me rappelle plus très bien, c'est flou pour moi... Mon plus lointain souvenir est une sensation terrifiante... ! Je n'y vois pas très bien, je n'ai que 10 jours il faut dire. Je rampe, je cherche ma maman. J'entends les cris plaintifs des petits de ma fratrie... Et puis, cette douleur violente dans ma patte arrière. Mes petits coussinets sont en feu aussi... »



Témoignage de Lewis, deux mois et demi, jeté vivant dans le container à verre de la commune du Change (24640). Sauvé in extremis avec son petit frère (le 3^{ème} chaton étant mort tailladé par les tesson), Lewis doit sa vie à l'amour de Marie, de Limeyrat, maman de substitution, et à l'implication des vétérinaires qui ont soigné sa patte entaillée en profondeur par un éclat de verre, mais n'ont pu, malgré leurs efforts, éviter l'amputation du bout.



Bon de soutien, de don ou de fidélité pour SOS CHATS LIBRES à envoyer par courrier à la Maison des Associations, 12 cours Fénélon - 24000 Périgueux ou en se connectant à la rubrique « Nous venir en aide » de notre site internet

NomPrénom.....

Adresse..... E-mail

Don 10 Euros Don 15 Euros Bienfaiteur 30 Euros Autre montant ...

En nous aidant, 66 % de votre don sera déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. A noter également que les comptes de l'association étant arrêtés fin novembre de chaque année, les dons reçus au-delà de cette date ne feront l'objet d'un reçu fiscal qu'au titre de l'année suivante.

Les chats libres dont les frais vétérinaires sont pris en charge par Sos Chats Libres et les bénévoles qui agissent activement pour faire avancer la cause féline vous remercient par avance pour votre générosité sans laquelle nous ne pourrions faire fonctionner notre Association.

